

**Vingt-troisième Session
Vienne, 28 Mars-4 Avril 2006**

**Point 14 de l'ordre du jour provisoire:
Activités Relevant du Groupe de Travail
des Exonymes**

**La base de Données des Exonymes de Langue Française
(Translation «The Database of French Language Exonyms »)**

La base de Données des Exonymes de Langue Française

La réalisation du projet de base de données des exonymes de langue française prend appui sur une résolution des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques qui pressent les autorités toponymiques du monde d'assurer, en concertation, un traitement normalisé du corpus d'exonymes qu'elles utilisent.

Dans la foulée de cette résolution, la Division francophone du GENUNG a amorcé, en 2000, une réflexion concernant la mise sur pied d'un projet de « liste ou d'atlas des exonymes français ».

Rapidement, ce projet a mûri et a fait l'objet, en mars 2001, d'un Protocole de coopération établi entre la Commission de toponymie du Québec, Canada, et la Commission nationale de toponymie de France, qui ont décidé de mettre en commun leurs bases de toponymes étrangers et de se concerter pour élaborer une position francophone commune au sein des instances toponymiques internationales.

De son côté, la Division francophone a inscrit le suivi de cette activité dans le cadre de son *Programme de travail 2002-2007* de manière à assurer un lien avec les membres du groupe de travail du GENUNG sur les exonymes, dont le mandat est d'édicter les règles d'usage des exonymes. Ainsi, le développement de la base se fera en accord avec les consignes émanant du groupe de travail sur les exonymes.

Le développement informatique du système est redevable des travaux de M. Benoît Boisvert, informaticien de la Commission de toponymie du Québec et de M. Daniel Hazard, informaticien de l'Institut géographique national de France, décédé en 2005, à qui nous souhaitons en ce jour rendre un vibrant hommage pour son travail dévoué. Quant à l'infrastructure informatique, elle est supportée par la Commission de toponymie du Québec qui héberge la base de données à l'intérieur du site de la Division francophone du GENUNG.

La Commission de toponymie du Québec et la Commission nationale de toponymie de France participent donc à l'alimentation de cette base de données grâce à l'engagement indéfectible de deux experts toponymistes : M. Henri Dorion (Québec, Canada) et M^{me} Sylvie Lejeune (France), qui bénéficient de la précieuse expertise de confrères chevronnés dont M. Perrichet. Les différences qui existent entre les données des diverses instances consultées (Commission de toponymie du Québec, Commission nationale de toponymie, ministère des Affaires étrangères, Institut géographique national, etc.) sont réduites autant que faire se peut, et si elles persistent malgré tout, elles sont signalées dans la base de données. Les formes retenues reposent donc sur un consensus large.

La taille du corpus des exonymes de langue française recueillis à ce jour compte 4000 noms. Depuis la 22^e session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG) tenue à New York en avril 2004, une centaine de nouveaux exonymes ont été validés et font l'objet d'une diffusion sur le Web, ce qui porte à près de

1 000 et très prochainement 1500 le nombre d'exonymes diffusés sur le site Web de la division francophone :

http://www.divisionfrancophone.org/recherche_bd.htm. (recherche_bd.htm)

À ce jour, les exonymes français diffusés sont accompagnés des renseignements suivants : le nom local officiel (endonyme), la langue de l'endonyme, le code ISO de la langue locale, le pays où se trouve le lieu en question, le code ISO du pays, la classe du lieu (entité topographique, entité hydrographique, lieu habité, etc.) et la nature du lieu (cap, archipel, lac, pays, capitale, etc.). Un moteur de recherche permet d'interroger la base à partir de ces renseignements.

La base de données des exonymes français s'adresse, en priorité, aux utilisateurs francophones de toponymie qui ont besoin d'une information sûre en matière de noms géographiques, tels que les éditeurs d'atlas, les producteurs d'ouvrages destinés à une clientèle touristique, ainsi que les médias écrits et électroniques. La base de données, en plus de s'avérer particulièrement utile pour l'écriture exacte des noms, tant les exonymes que les noms locaux officiels (endonymes), constitue un élément du patrimoine francophone international, soit la nomenclature géographique du monde en français.

Danielle Turcotte, directrice et secrétaire
Commission de toponymie du Québec
Canada
22 janvier 2006